Revue d'Histoire Méditerranéenne. Vol. 8, n° 2. Juin 2026, p. 254 - 266

P-ISSN: 2716-764X, E-ISSN: 2716-7747

Reçu le : 27 - 02 - 2026	Accepté le : 11 - 04 - 2026	Publié le : 30 - 06 - 2026

La création et la dislocation de la Haute-Volta (1894-1932) : logiques ethniques, administratives et économiques de la politique coloniale française

The creation and dissolution of Upper Volta (1894–1932): Ethnic, administrative, and economic rationales of French colonial policy

BAZIE Yaya
Laboratoire des systèmes politiques, économiques, religieux et culturels,
Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso
E-mail: yaya.bazie@ujkz.bf

Résumé

Cette présente réflexion intitulée « La création et la dislocation de la Haute-Volta (1894-1932) : logiques ethniques, administratives et économiques de la politique coloniale française » a pour objectif de mettre en évidence un aspect fondamental, mais pas suffisamment connu dans la politique coloniale française en Haute-Volta à savoir la manipulation des facteurs ethniques, administratifs et économiques dans l'organisation des territoires en Haute-Volta. L'usage de ces facteurs a guidé la conquête coloniale, la création et la dislocation de la colonie Voltaïque. En effet, la conquête des territoires s'inscrivait dans le cadre des rivalités géopolitiques entre les grandes puissances impérialistes, notamment la France, l'Angleterre et l'Allemagne. La France qui a devancé les autres puissances rivales a occupé les territoires voltaïques et les a regroupés par groupe ethnique. La connaissance des groupes ethniques est l'œuvre des missions exploratrices qui ont collecté des informations sur les sociétés voltaïques, ce qui a facilité leur soumission. Ces mêmes facteurs, notamment identitaires furent utilisés dans l'organisation des territoires conquis, surtout dans le processus de création de la colonie de la Haute-Volta. Pendant la dislocation de la colonie Voltaïque, les considérations économiques ont eu le primat sur celles ethniques qui, pendant longtemps, ont soutenu la politique coloniale française. Ainsi, notre étude pose la problématique centrée sur les enjeux de la réorganisation territoriale et leurs implications dans la construction et la déconstruction de l'entité coloniale. L'objectif est d'examiner les facteurs ayant conduit à la création de la Haute-Volta en 1919, puis à sa dissolution en 1932. Autrement dit, elle analyse les constructions identitaires, administratives et économiques qui ont structuré la politique coloniale française en Haute-Volta, de la conquête territoriale à la dislocation de la colonie. L'étude adopte une approche qualitative fondée sur l'analyse de sources orales, archivistiques de la période coloniale et documentaires, notamment des ouvrages, articles scientifiques et thèses collectés en ligne ou dans des centres de documentation au Burkina Faso et à l'étranger. Les résultats montrent que la conquête coloniale, menée entre 1894 et 1900, repose sur une combinaison de stratégies diplomatiques et militaires. Ils révèlent également que la création de la colonie résulte de débats à caractère ethniciste entre administrateurs coloniaux, tandis que sa dislocation s'explique principalement par des considérations stratégiques et économiques. Ainsi, la réorganisation territoriale de la Haute-Volta apparaît comme le produit d'enjeux multiples, où les dimensions ethniques, politiques et économiques s'entrecroisent dans un contexte colonial marqué par des logiques de domination et de rationalisation administrative.

Mots-clés : conquête coloniale, cercle, ethnie, Haute-Volta

Abstract

This paper, entitled "The Creation and Dislocation of Upper Volta (1894-1932): Ethnic, Administrative, and Economic Logics of French Colonial Policy" aims to highlight a fundamental, yet underexplored dimension of French colonial policy in Upper Volta, namely the manipulation of ethnic, administrative, and economic factors in the territorial organization of the region. The use of these factors guided the colonial conquest, the creation of the Voltaic colony, and its dislocation. Indeed, the conquest of

the territories was part of the geopolitical rivalries among the major imperialist powers, notably France, England, and Germany. France, which got ahead of the other rival powers, occupied the Voltaic territories and grouped them by ethnic groups. The knowledge of ethnic groups is the work of exploratory missions that collected information on Voltaic societies, which facilitated their submission. These same factors, notably identity-related, were used in the organisation of the conquered territories, especially in the process of creating the colony of Upper Volta. During the disbandment of the Voltaic colony, economic considerations took precedence over ethnic ones, which for a long time had supported French colonial policy. Thus, our study raises the issue centered on the challenges of territorial reorganisation and their implications in the construction and deconstruction of the colonial entity. The objective is to examine the factors that led to the creation of Upper Volta in 1919, and then to its dissolution in 1932. In other words, it analyses the identity, administrative, and economic constructions that structured French colonial policy in Upper Volta, from the territorial conquest to the dissolution of the colony. The study adopts a qualitative approach based on the analysis of oral sources, archival materials from the colonial period, and documentary sources, including books, scientific articles, and theses collected online or in documentation centers in Burkina Faso and abroad. The results show that the colonial conquest, carried out between 1894 and 1900, was based on a combination of diplomatic and military strategies. They also reveal that the creation of the colony resulted from ethnically driven debates among colonial administrators, while strategic and economic considerations mainly explain its dissolution. Thus, the territorial reorganisation of Upper Volta appears as the result of multiple issues, where ethnic, political, and economic dimensions intersect in a colonial context marked by logics of domination and administrative rationalisation.

Keywords: colonial conquest, circle, ethnicity, Upper Volta

E-mail de correspondance: Bazie Yaya, yayabazi11@gmail.com

Introduction :

À la fin du XIXe siècle, les territoires correspondant à l'actuelle Haute-Volta s'inscrivent dans le contexte général de l'expansion coloniale européenne en Afrique. Cette période est marquée par l'intensification des missions d'exploration conduites par divers acteurs anthropologues, ethnologues, géographes et sociologues dont les travaux visaient à produire des savoirs stratégiques en vue de la conquête et de l'administration des territoires (Saga, 2022 : 16). Les données ainsi collectées ont constitué des outils essentiels pour les autorités coloniales, contribuant à orienter les politiques de domination et d'organisation territoriale (Ferrand-Kambou, 1993 : 34). Dans ce cadre, la conquête des territoires voltaïques, amorcée en 1894, marque une étape décisive dans la recomposition des structures politiques et administratives locales (Madiega, 1995 : 35).

L'historiographie consacrée à la période coloniale de la Haute-Volta met en évidence plusieurs axes d'analyse. D'une part, certains travaux se concentrent sur les modalités de la conquête et sur l'organisation administrative coloniale. (Madiega, 1995), Palm (2000), Marchal (1975), Balima (1969), Bassolet (1968). D'autre part, des recherches ont porté sur la dislocation de la colonie en 1932 ainsi que sur les dynamiques de mobilisation de la main-d'œuvre voltaïque Kobi (2016 ; 2020), Maharaux (1995), Schwartz (1999). Plus récemment, l'accent a été mis sur les résistances locales, les révoltes armées et les mutations sociales induites par la colonisation Some et Banhoro (2024) et Sissao (2025). Enfin, certaines analyses abordent les enjeux identitaires dans la construction l'identité nationale (Hien et *al.*, 2008 : 60). Toutefois, malgré la diversité de ces approches, les interactions entre logiques ethniques, administratives et économiques dans les processus de création et de dislocation de la Haute-Volta restent encore insuffisamment problématisées.

Dans cette perspective, la présente étude vise à combler cette lacune en analysant les fondements et les implications des politiques de réorganisation territoriale en Haute-Volta entre 1894 et 1932. Elle s'inscrit dans une approche qui articule les dimensions ethniques, administratives et économiques afin de mieux saisir les mécanismes ayant présidé à la formation et au démembrement de la colonie. La problématique centrale qui guide cette recherche est la suivante : dans quelle mesure les logiques ethniques, administratives et économiques ont-elles structuré la création et

contribué à la dislocation de la Haute-Volta ? Cette interrogation se décline en deux questions spécifiques : comment les logiques ethniques et administratives ont-elles influencé la création de la colonie ? Quels facteurs économiques ont déterminé sa dislocation en 1932 ?

Sur le plan méthodologique, cette recherche adopte une démarche qualitative fondée sur l'analyse critique de sources documentaires (Ouvrages, thèses, articles) et d'archives coloniales, complétée par des sources orales. Ici, les entretiens semi-directifs, comme technique de collecte de données, ont porté sur un échantillon de Treize (13) personnes ressources dont huit (08) chefs coutumiers et cinq (05) spécialistes de l'histoire coloniale. Ils prennent en compte le statut socioprofessionnel des enquêtés.

La capacité des chefs traditionnels à restituer l'histoire et à expliquer la réaction de leurs royaumes face au contact colonial, ainsi que celle des spécialistes à éclairer certaines questions relatives à la période coloniale, justifie le choix raisonné de ces sources. Le principal outil de collecte des données mobilisé dans cette étude est le guide d'entretien. Les données ainsi recueillies ont fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu, fondée sur leur confrontation, leur triangulation et leur contextualisation, afin de mettre en évidence les logiques sous-jacentes aux politiques coloniales de réorganisation territoriale. L'article est structuré en deux parties. La première examine le processus de conquête des territoires voltaïques et ses implications administratives. La seconde analyse les logiques ayant sous-tendu la création et la dislocation de la Haute-Volta, à travers l'étude des réorganisations territoriales opérées.

1. La conquête et l'organisation administrative des territoires voltaïques

À la fin du XIXe siècle, les puissances impérialistes, notamment la France, convoitent les territoires voltaïques dans le cadre de l'expansion de leur empire colonial. Cette partie est consacrée à l'analyse des opérations de conquête menées durant cette période, ainsi qu'aux implications de celles-ci sur l'organisation territoriale.

1.1. La conquête des territoires voltaïques

À la fin du XIXe siècle, les rivalités autour des territoires de la Haute-Volta s'accentuèrent, révélant les enjeux stratégiques, économiques et politiques qui sous-tendaient la compétition entre puissances coloniales. Les Français, présents sur les territoires de la Côte d'Ivoire, du Dahomey et du Soudan, avaient à leurs frontières les Anglais et les Allemands, installés respectivement sur la Gold Coast et au Togo (Cornevin, 1969 : 118-135). Cette proximité géopolitique, combinée aux ambitions concurrentes pour la domination des territoires voltaïques, déclencha une course pour l'occupation et le contrôle de ces espaces (Palm, 2000 : 37-38).

Dans ce contexte, les missions exploratoires ne peuvent être considérées comme de simples entreprises scientifiques. Les explorateurs documentaient le territoire tout en préparant l'implantation administrative et militaire**,** ce qui introduit un biais inhérent aux sources coloniales utilisées dans ce récit. Ainsi, l'analyse historique doit tenir compte de la fonction politique et impérialiste des expéditions**.** Les premiers explorateurs, les Allemands Gottlob Adolf Krause et von François, parcoururent les territoires voltaïques entre 1886 et 1888. Ils furent suivis par les Français Louis Gustave Binger, François Crozat et Parfait Louis Monteil, qui explorèrent ces régions entre 1888 et 1891. Les Britanniques ne réalisèrent leur mission d'exploration qu'en 1894
(Person, 1975 : 1801). La succession de ces missions révèle que l'exploration scientifique servait également à légitimer la présence et les prétentions territoriales des puissances coloniales**.**

Très tôt, les autorités françaises prirent conscience que la simple exploration ne suffisait pas : il fallait établir un contrôle stratégique sur les populations locales et les routes commerciales**,** afin de créer une continuité territoriale entre les différentes possessions coloniales. C'était l'objectif assigné à la mission de Henry Alexis Decoeur, Joseph Baud et Georges Desténave. Dans ce cadre, le Moogo représentait un intérêt particulier : son contrôle permettait d'assurer la jonction entre les colonies françaises d'Afrique occidentale et d'accéder à une population considérée nombreuse et laborieuse. Cette population constituait un enjeu économique et administratif pour la France, mais

les sources coloniales tendent à sous-estimer l'autonomie et les stratégies des populations locales**.** La conquête des territoires voltaïques s'inscrit donc dans une combinaison de logiques militaires, diplomatiques et administratives**.** La rivalité franco-britannique est définitivement tranchée par la convention de 1898 (Maharaux, 1995 : 2).

Ainsi, entre 1894 et 1900, en l'espace de six années, l'ensemble des territoires de la Haute-Volta fut soumis à la domination française. La conquête s'effectua successivement du Nord (1894), au Yatenga (28 avril 1895), à l'Est par le Gulmu (20 janvier 1895), au Centre (1er septembre 1896), puis à l'Ouest en 1900. L'analyse chronologique des conquêtes, entre 1894 et 1900, permet de dégager des tendances majeures : la rapidité de la conquête témoigne de la fragilité des résistances locales**,** souvent affaiblies par l'absence d'armées permanentes, les conflits internes et les rivalités dynastiques, comme dans le Yatenga entre le Naaba Baogo et son frère Bagaré (Maud, 2018 : 9). Ainsi, la pacification qui suivit et qui dura jusqu'aux années 1910, révèle que la consolidation de la domination française n'était pas seulement une question de victoire militaire, mais impliquait une réorganisation administrative et sociale visant à neutraliser les poches de résistance et à instaurer la stabilité coloniale.

En somme, la conquête des territoires voltaïques illustre la dialectique entre domination et résistance**,** la complexité des relations coloniales et la nécessité pour la puissance coloniale de combiner diplomatie, coercition et contrôle administratif pour assurer sa légitimité. Cette approche analytique permet de comprendre que la réussite française reposait moins sur la supériorité militaire brute que sur une maîtrise stratégique des rapports locaux de pouvoir et des rivalités intra-ethniques**.** Au fur et à mesure que les opérations de conquête se déroulaient, l'organisation administrative s'opérait.

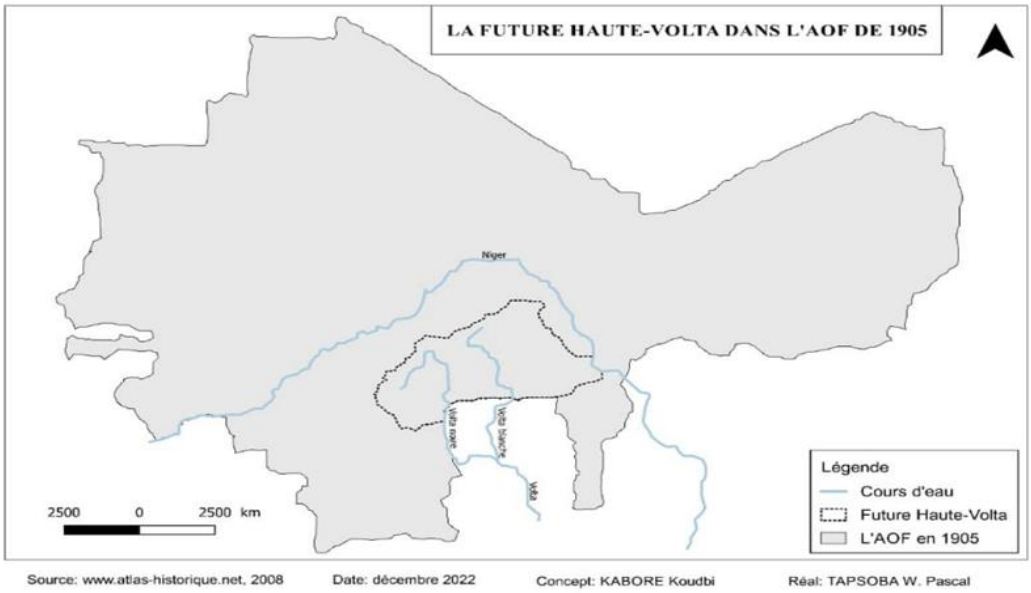
1.2. L'organisation administrative des territoires conquis

À l'issue de la conquête, l'administration coloniale française fut confrontée à l'enjeu de structurer politiquement et administrativement les territoires nouvellement soumis afin d'assurer leur contrôle durable. Avant même l'achèvement de la conquête des territoires voltaïques, ceux-ci étaient déjà intégrés de manière provisoire dans le dispositif administratif du Soudan français**,** colonie créée en 1890 (Maharaux, 1995 : 1). Cette première intégration témoigne de la volonté des autorités coloniales d'inscrire ces espaces dans un système administratif en cours de consolidation au sein de l'Afrique occidentale française.

Dans ce contexte, la création de la région Niger-Volta en 1897 répondait à des impératifs à la fois stratégiques et administratifs. Elle visait, d'une part, à renforcer le contrôle colonial sur les territoires bobo et les zones situées à proximité de la Volta et, d'autre part, à constituer un dispositif militaire destiné à contenir l'expansion des forces de Samory Touré, dont l'activité militaire constituait encore un facteur d'instabilité pour la consolidation de la domination française dans la région (Maharaux, 1995 : 1). Le découpage territorial apparaît ainsi comme un instrument privilégié de la stratégie coloniale, permettant à la fois l'encadrement administratif et la pacification progressive des espaces conquis.

Dans la continuité de ces recompositions administratives, les territoires voltaïques furent intégrés en 1902 à la colonie de la Sénégambie-Niger, instituée par le décret présidentiel du 1er octobre 1902. Cette configuration administrative demeura en vigueur jusqu'en 1904, date à laquelle une nouvelle réforme territoriale transforma la colonie de la Sénégambie-Niger en Haut-Sénégal et Niger, conformément au décret du 18 octobre 1904. Selon Kaboré (2020 : 361), le projet de la création de la Haute-Volta était déjà sur du papier en 1905 (voire figure n°1).

Figure n°1 :
Carte de la future Haute-Volta en 1905



L'organisation administrative des territoires correspondant à l'actuelle Haute-Volta s'inscrit dans le processus plus large de consolidation de la domination coloniale française en Afrique de l'Ouest au début du XX^{e} siècle. À partir de 1907, ces territoires, y compris le cercle de Fada, furent rattachés à la colonie du Haut-Sénégal-Niger, dont la capitale fut successivement Kayes puis Bamako dans l'actuel Mali. À cette période, la création d'une colonie distincte de Haute-Volta demeurait encore à l'état de projet (Delafosse, 1912 : 425). Dans le cadre de cette organisation administrative, les territoires de Dori et de Say furent également intégrés au Haut-Sénégal-Niger en 1910.

Sur le plan administratif, les cercles constituaient les principales unités de gestion territoriale. Jusqu'en 1912, leurs sous-circonscriptions comprenaient des résidences, des postes militaires et des secteurs, traduisant encore le caractère militaire et exploratoire de l'administration coloniale dans ces régions récemment conquises. À partir de 1912, l'administration française procéda à une rationalisation de ce dispositif en instituant les subdivisions comme seules sous-circonscriptions administratives reconnues. Les cercles furent dès lors structurés en subdivisions, ce qui traduisait une volonté d'uniformisation et de stabilisation du système administratif colonial.

Malgré ces ajustements institutionnels, l'étendue considérable du Haut-Sénégal-Niger posait d'importantes difficultés de gestion au lieutenant-gouverneur Périquet. Cette situation conduisit le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française (AOF), Gabriel Angoulvant, à envisager une réorganisation territoriale de cet ensemble colonial. Dans cette perspective, il confia en 1918 à Maurice Delafosse, alors responsable des affaires civiles et politiques en AOF, la mission d'élaborer un projet de restructuration administrative. Dans un rapport adressé au lieutenant-gouverneur entrant Louis Brunet, Delafosse proposa la division du Haut-Sénégal-Niger en deux entités coloniales distinctes.

Dans cette perspective, la création des colonies de la Haute-Volta et du Niger à partir du démembrement du Haut-Sénégal-Niger visait non seulement à améliorer la gestion administrative

d'un territoire particulièrement vaste, mais aussi à mieux organiser l'exploitation économique des espaces colonisés. Elle devait notamment permettre de mieux contrôler la main-d'œuvre, d'assurer l'approvisionnement alimentaire des territoires coloniaux voisins et d'intensifier la production destinée à la métropole.

Ces réformes administratives contribuèrent ainsi à redéfinir les rapports entre l'administration coloniale et les structures politiques locales. En instituant les chefs de canton et de village comme relais du pouvoir colonial, l'État colonial transforma progressivement les formes d'autorité préexistantes. L'étude de ces recompositions institutionnelles permet dès lors d'interroger le rôle des autorités coutumières dans le fonctionnement de l'administration coloniale et d'analyser les modalités concrètes de leur intégration dans le système de domination mis en place par la puissance coloniale.

2. Les logiques de la création et de la dislocation de la Haute-Volta

L'organisation des territoires voltaïques obéissait à plusieurs considérations. Nous analysons ici, d'une part, les logiques ethniques et administratives ayant présidé à la création de la colonie en 1919 et, d'autre part, les facteurs économiques à l'origine de la dislocation de la Haute-Volta en 1932.

2.1. Les fondements administratives et ethniques de la création de la création de la Haute-Volta

Le Haut-Sénégal-Niger constituait un vaste territoire dont l'administration se révélait particulièrement complexe en raison des distances séparant les différents territoires, les populations et le centre de commandement situé à Kayes (Maharaux, 1995 : 3). Cette complexité se doublait de difficultés liées à la pacification encore incomplète de certaines régions. Par exemple, la révolte entre 1915 et 1916 dans l'Ouest-Volta, met en évidence les limites du système d'administration directe en vigueur. Le lieutenant-gouverneur, installé à Kayes au Soudan (Mali actuel), éprouvait des difficultés à contenir et circonscrire ces soulèvements, illustrant les contraintes opérationnelles liées à la vastitude du territoire.

La nécessité d'un dédoublement administratif du Haut-Sénégal-Niger reposait ainsi sur des arguments pragmatiques : rapprocher l'autorité coloniale des populations pour renforcer l'efficacité de l'administration directe et améliorer la capacité de contrôle et de pacification. Les révoltes de 1915-1916 apparaissent alors comme un catalyseur d'une profonde mutation administrative. En 1917-1918, plusieurs propositions de réforme furent formulées, visant la création de régions et la réorganisation du Haut-Sénégal-Niger ainsi que de l'ensemble de l'Afrique occidentale française (Maharaux, 1995 : 3). Cette logique de rationalisation administrative n'était pas nouvelle : dès 1897, la création de la région du Niger-Volta visait à organiser et pacifier le pays bobo et les territoires riverains de la Volta, tout en limitant l'expansion des bandes de Samori (Maharaux, 1995 : 2). Ces exemples montrent que la réorganisation des territoires répondait à des logiques à la fois administratives et sécuritaires.

Au-delà de ces considérations administratives, l'organisation des territoires voltaïques s'inscrivait également dans une perspective ethniciste, reflétée par la « politique des races » instituée en 1909 par le gouverneur général William Merlaud-Ponty. Cette politique reposait sur le principe selon lequel la réorganisation territoriale devait se fonder sur des critères ethniques, tout en évitant de générer un sentiment d'appartenance collective excessif à l'échelle de la colonie
(Beucher, 2009 : 33). Ainsi, la structuration administrative des territoires Voltaïques obéissait à une double logique : assurer l'efficacité du contrôle administratif tout en exploitant les identités ethniques à des fins de gouvernance.

L'application de la politique des races se traduisit par la création de cercles et de territoires associés à des groupes ethniques homogènes, tels que le « cercle lobi », le « cercle mossi » ou le

« cercle du Yatenga ». La nomenclature en « région », « pays » ou « cercle » suivi d'un qualificatif ethnique permettait non seulement de reconnaître la préexistence et l'identité des groupes concernés (Maharaux, 1995 : 3), mais également de simplifier l'organisation administrative pour faciliter l'encadrement et la pacification. La mise en œuvre de ce principe d'homogénéité reposait sur des études des groupes ethniques constituant chaque territoire, garantissant ainsi la cohérence du découpage administratif.

Toutefois, la logique ethnique du colonisateur comportait des contradictions. Si les cercles étaient conçus comme des entités homogènes, en pratique ils regroupaient parfois plusieurs spécificités ethniques. Néanmoins, la création de subdivisions et de cantons au sein des cercles continuait de tenir compte des critères ethniques, assurant une certaine cohérence avec la politique des races. Selon Maharaux (1995 : 2), cette apparente contradiction n'était pas problématique, l'abolition des spécificités ethniques dans le cercle relevant d'une logique d'idéologie administrative universelle et homogène.

Le décret du 6 janvier 1917 définit le cercle comme « *une circonscription territoriale… suffisamment homogène…, c'est une cellule sociale…* » (Maharaux, 1995 : 3). Cette définition institutionnalise le principe d'homogénéité, réaffirmant la cohérence entre logique ethnique et organisation administrative. L'effacement partiel de la diversité du peuplement dans la création des cercles répondait à un objectif de simplification des référents identitaires, permettant de constituer des entités administratives comprenant un groupe ethnique homogène et ses dépendants (Beucher, 2010 : 168). Ainsi, l'administration coloniale française combinait rationalisation administrative, exploitation des identités ethniques et logique de pacification pour asseoir son contrôle sur les territoires Voltaïques.

Dans le contexte des difficultés administratives du Haut-Sénégal et Niger, le Gouverneur Gabriel Angoulvant entreprit une réflexion sur la division de cette vaste colonie, projet confié à Maurice Delafosse. Cette initiative répondait à des considérations stratégiques multiples : réorganiser le territoire pour en faciliter la gouvernance, prévenir la propagation des révoltes, rapprocher l'administration des populations et optimiser les interventions militaires en cas de troubles.

Maurice Delafosse proposa ainsi de diviser le Haut-Sénégal et Niger en deux entités distinctes, occidentale et orientale, correspondant à la future Haute-Volta. Selon le rapport, la colonie occidentale regrouperait les populations mandé, avec Bamako pour capitale, tandis que la colonie orientale rassemblerait les populations de langues dites voltaïques, avec Ouahigouya comme centre administratif (Maharaux, 1995 : 3). Cette proposition illustre l'importance accordée par les administrateurs coloniaux aux logiques ethniques, considérées comme un outil pour organiser l'espace colonial et anticiper les dynamiques sociales locales. L'idée sous-jacente était de créer une forme d'homogénéité ethnique et démographique, afin de faciliter la gouvernance et la pacification du territoire.

Cependant, le projet suscita des débats au sein de l'administration coloniale, souvent fondés sur des arguments ethnicistes. Les opposants, parmi lesquels le gouverneur Brunet et son prédécesseur Périquet, craignaient que certains groupes sociaux (Touaregh, Bambara, Senoufo, Bobo, etc.) soient artificiellement divisés par les nouvelles limites[1]. Brunet alerta également sur le risque d'associer des populations jugées moins pacifiées aux Mosse, ce qui pourrait compromettre la stabilité des régions déjà administrées. Parallèlement, le lieutenant-gouverneur Antonetti de la colonie de la Côte d'Ivoire proposa la création d'une colonie moaga (Hien et *al*., 2008 : 57), fondée sur une lecture ethnique du territoire.

[1] ANS 10G8/107, réponse de M. PERIQUET a.s. du dédoublement du Haut-Sénégal et Niger, 11 mars, 1918.

La proposition d'Antonetti combinait des motifs ethniques et économiques. Il suggérait que la colonie Mossi engloberait le Moogho précolonial et ses zones d'influence[2], consolidant ainsi un ensemble ethniquement cohérent. Mais, au-delà de cette logique, Antonetti anticipait un avantage économique : la main-d'œuvre Mossi pourrait être exploitée dans les plantations de la Côte d'Ivoire, transformant la réorganisation administrative en un instrument de développement économique colonial. Cette approche illustre la manière dont la question ethnique était mobilisée pour légitimer des décisions à la fois politiques et économiques dans le cadre de l'AOF.

Le Gouverneur général de l'AOF opta pour la création d'une colonie pluriethnique, solution qui reflétait la position pragmatique de Delafosse face aux contraintes territoriales et ethniques[3]. Ce découpage, certes imparfait sur le plan de l'homogénéité ethnique, représentait néanmoins le moindre mal : il permettait de concilier des réalités géographiques, démographiques et historiques complexes tout en assurant la continuité administrative et la pacification relative du territoire.

Le projet de regrouper les populations voltaïques dans un même ensemble, autour de la colonie moaga jugé stable, se solde en 1919 par la création de la Haute-Volta (Beucher, 2010 : 171). Les arguments ethniques ont été privilégiés dans la création des cercles et de la nouvelle colonie voltaïque pour reconstituer les allégeances historiques. Ainsi, cette réflexion sur la division du Haut-Sénégal et Niger révèle la manière dont la gouvernance coloniale articulait simultanément stratégies militaires, considérations ethniques et impératifs économiques.

La création de la colonie de la Haute-Volta, avec Ouagadougou comme centre de commandement, s'inscrit dans une stratégie coloniale visant à consolider le contrôle français sur un territoire marqué par la diversité ethnique et la résistance locale. En choisissant le « Bloc mossi » comme pivot de pacification, le pouvoir colonial s'appuyait sur une royauté déjà stable et structurée, celle du Moogo Naaba, afin de renforcer l'autorité coloniale tout en réduisant les coûts de l'occupation militaire (Beucher, 2010 : 168-170). Cette approche révèle une politique de cooptation des élites locales : en confortant la position hégémonique du roi de Ouagadougou jusque-là resté loyal, l'administration française obtenait son concours pour soumettre des zones encore insoumises, tout en légitimant sa présence par le biais d'institutions traditionnelles.

La diversité des entités politiques et ethniques précoloniales força le colonisateur à recourir à des pratiques de massification et d'homogénéisation ethnique, notamment dans la réorganisation des cercles. Cette « politique des races » visait à contrôler et à segmenter les populations, créant des hiérarchies locales favorables à la domination coloniale, tout en minimisant les risques de rébellion dans des zones historiquement réfractaires Hien et *al*. (2008 : 57). Cette superposition des frontières coloniales sur des entités préexistantes démontre la continuité entre logique identitaire précoloniale et stratégie administrative coloniale. Elle met également en évidence le rôle des considérations ethniques dans la légitimation de la domination française : en s'appuyant sur des structures locales reconnues, le pouvoir colonial minimisait les frictions et consolidait son autorité.

L'évolution administrative interne de la Haute-Volta illustre la tension entre logiques identitaires et enjeux stratégiques. La colonie passa de sept cercles à sa création à dix cercles en 1932. Cette restructuration montre que, si l'identité ethnique initiale restait un repère, elle devait désormais composer avec des impératifs stratégiques, tels que la rationalisation administrative et le contrôle économique des zones clés.

[2] ANS 1G356 Zid, extrait de la lettre n° 847 du lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au gouverneur général de l'AOF. Objet : division du Haut-Sénégal et Niger, Bingerville, le 7/11/1918.
[3] ANS 10G8/107, rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger, Dakar, 23 février, 1918.

La création de la Haute-Volta illustre la dualité de la politique coloniale : d'une part, la consolidation des identités locales au service de la pacification et de la fidélisation des élites ; d'autre part, la fragmentation des sociétés via la « politique des races », qui servait à diviser les populations pour mieux les contrôler. A ce propos, Beucher affirmait ceci :

> D'après les clichés coloniaux du moment, le territoire voltaïque serait divisé en deux zones distinctes : d'une part une région occidentale autour de Bobo, promue capitale économique, qui regrouperait des populations prétendument insoumises et arriérées et, d'autre part, une région orientale dominée par le centre administratif du territoire, Ouagadougou, rassemblant des « sociétés pour l'État » tout aussi prétendument disciplinées et apprivoisées (Beucher, 2010 : 171).

Cette ambivalence a façonné non seulement la structuration territoriale de la colonie, mais également les rapports sociaux et politiques postcoloniaux, en inscrivant des hiérarchies et des différenciations ethniques dans le tissu administratif et institutionnel. Le rassemblement de plusieurs groupes ethniques dans la colonie ne posait pas de problème aux autorités coloniales françaises car l'identité voltaïque suffisait. A travers cette nouvelle identité, la colonie devait faire preuve de sa viabilité économique. C'est à ce niveau que les logiques ethniques et identitaires ont été supplantées par celles économiques.

2.2. Les logiques économiques de la dislocation de la Haute Volta

La désagrégation de la colonie de la Haute-Volta s'inscrit dans le contexte de la crise économique mondiale, notamment celle de 1929. Les considérations stratégiques et économiques ont alors prévalu. Dans un pays peu favorisé sur le plan climatique, l'administration coloniale privilégiait la mise en valeur des colonies disposant de façades maritimes, pour des raisons essentiellement économiques (Kobi, 2019 : 47). La politique cotonnière, adoptée pour la mise en valeur par Édouard Hesling et Charles Frédéric, s'est révélée particulièrement contraignante.

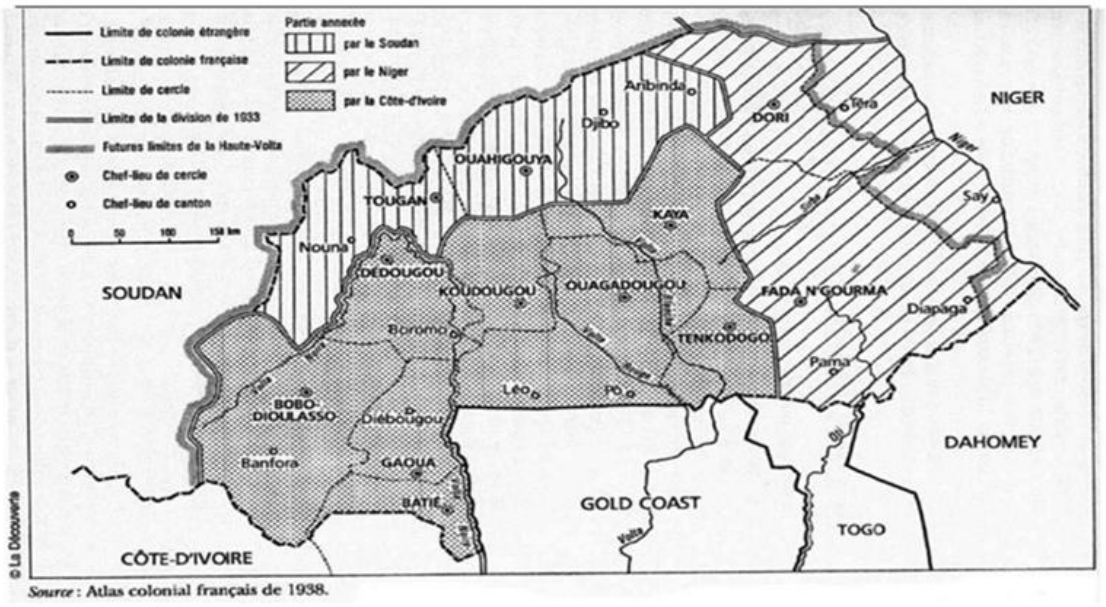
Dans une dynamique de mettre fin aux crises alimentaires dans la colonie, l'administration coloniale imposa, dans tous les cercles de la Haute-Volta, la politique de production cotonnière (Marchal, 1986 : 408). L'objectif était de produire davantage, plus vite et plus efficacement, tout en assurant la sécurité alimentaire grâce au remplissage de greniers de réserve spécialement construits à cet effet. Cependant, ces greniers ne rencontraient pas l'adhésion des populations, pour qui transférer les réserves hors des villages, vers les chefs-lieux de canton, paraissait inconcevable (Bazié, 2025 : 254). Pour les populations, la mise en place de ces greniers visait à faciliter le transport des produits vers l'Europe (Bazié, 2025 : 254).

Aux céréales s'ajoutaient le coton et les arachides, destinés au commerce et au paiement de l'impôt (Marchal, 1986 : 409). Cependant, pour des populations pour qui le coton constituait une culture secondaire (Schwartz, 1993 : 209), cette orientation agricole suscitait des résistances. Les populations avaient en effet besoin des cultures céréalières pour assurer leur subsistance, et l'instauration de champs collectifs de coton par l'arrêté du 24 avril 1924 (Toé, 2003 : 69) se heurtait à un manque d'adhésion, d'autant que le travail fourni n'était pas rémunéré. La souffrance des populations augmentait suite à la chute du cours du coton. Cette situation se compliqua avec la chute du cours du coton et les impôts de capitation (Toé, 2003 : 73). Confrontées à ces contraintes, les populations boycottèrent les champs collectifs non rémunérés et migrèrent vers le Ghana voisin, où les conditions de travail étaient plus favorables.

Cette dynamique migratoire est attestée par le recensement de 1931, qui indique que 220 000 Voltaïques résidaient en Gold Coast, auxquels s'ajoutait un volant saisonnier de 30 000 à 60 000 hommes (Marchal, 1982 : 52). Cette politique de mise en valeur, très contraignante, n'avait donc pas produit les résultats économiques escomptés. Le rapport de cette mission conduite par Bernard Sol conclut que « la Haute-Volta est non viable ; on ne peut pas compter sur un développement valable de ce pays, parce que cette colonie ne produit pas et que son administration coûte trop cher, compte tenu des résultats économiques » (Beucher, 2009 : 41). La commission préconisait de laisser les populations gérer leur mode de vie à leur rythme. Cependant, contre toute attente, la Haute-

Volta fut considérée en 1932 comme un réservoir de main-d'œuvre pour les colonies voisines et elle fut disloquée (voire figure n° 3).

Figure n° 2 :
Carte de la dislocation de la Haute-Volta



Source : Atlas coloniale de la Haute Volta

Cette illustration de la dislocation de la Haute-Volta montre comment ses cercles ont été répartis entre le Soudan français, la Côte d'Ivoire et le Niger. L'objectif de cette répartition était stratégique et économique : garder toujours les populations dans les colonies françaises, leur permette de mettre en valeur les colonie voisines françaises.

La réorganisation territoriale de la Haute-Volta illustre le conflit latent entre politique ethnique et impératifs économiques dans l'administration coloniale française. Pendant longtemps, la structuration des territoires reposait sur des logiques identitaires visant à consolider l'autorité coloniale autour des groupes dominants, notamment le « Bloc mossi ». Toutefois, les échecs économiques de la colonie ont progressivement mis cette approche en échec, révélant la primauté des considérations économiques sur les stratégies ethniques.

La dislocation de la Haute-Volta en 1932 résulte directement de cette dynamique : confronté à des performances économiques insuffisantes, le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française (AOF) jugea nécessaire de rediriger la main-d'œuvre vers les territoires où elle pouvait générer un développement tangible. Le rapport de Bernard Sol mettait en évidence un exode massif des populations voltaïques vers la Côte d'Ivoire, le Soudan et le Ghana (Toé, 2003 : 71), justifiant une redistribution territoriale centrée sur la rationalité économique plutôt que sur les logiques identitaires.

Cette orientation se reflète également dans les projets de l'Office du Niger. L'ingénieur Belin envisageait de mobiliser les cultivateurs des territoires de la Haute-Volta pour développer la production agricole irriguée du Niger, offrant ainsi une alternative aux migrations vers la Gold Coast (Marchal, 1986 : 413). Inauguré en 1932, l'Office du Niger illustre la stratégie coloniale de canalisation de la main-d'œuvre en fonction des besoins économiques, et non plus des considérations ethniques (Kobi, 2020 : 199). Les mauvaises récoltes de 1927 avaient déjà conduit l'administration à envisager l'aménagement du delta intérieur du Niger, où le coton et l'arachide devaient devenir les cultures de rapport des populations voltaïques, tandis que le riz assurerait leur subsistance.

Cette réorientation économique marque une rupture avec la politique raciale qui justifiait l'appellation « voltaïque » (Beucher, 2009 : 42). L'exemple de la Haute-Volta révèle que les impératifs stratégiques et économiques pouvaient supplanter les logiques identitaires, modifiant radicalement la manière dont la colonisation française organisait ses territoires et sa main-d'œuvre. En définitive, la dislocation de la Haute-Volta ne peut être comprise uniquement sous l'angle de la politique ethnique : elle est avant tout le produit d'une stratégie coloniale pragmatique, où le développement économique dictait les choix administratifs et territoriaux.

Le démembrement de la Haute-Volta en 1932 est compris ici comme une conséquence directe de la combinaison de facteurs économiques et politiques. La crise de 1929 avait fragilisé le modèle colonial basé sur l'exploitation agricole, rendant la gestion d'une colonie intérieure sans façade maritime moins rentable. La politique cotonnière imposée de manière coercitive a exacerbé les tensions avec les populations locales, réduisant l'efficacité des mesures économiques et alimentaires. Face à ces difficultés, l'administration coloniale choisit de redistribuer les territoires voltaïques entre les colonies voisines, privilégiant les zones plus accessibles et économiquement viables, ce qui explique objectivement la dislocation de la colonie.

Conclusion :

Cette étude, centrée sur les enjeux identitaires et stratégiques de la création de la Haute-Volta, s'est donné pour ambition d'interroger les logiques sous-jacentes à la mise en place de cette entité coloniale en 1919, ainsi qu'à son démembrement en 1932. Il s'est agi, plus précisément, d'analyser la manière dont les arguments d'ordre ethnique et stratégique ont été mobilisés par l'administration coloniale pour légitimer, puis reconfigurer, cet espace territorial.

Au terme de cette étude, il apparaît que la création et la dislocation de la Haute-Volta ne sauraient être interprétées comme de simples opérations administratives, mais relèvent plutôt de logiques coloniales profondément imbriquées, où se combinent stratégies de domination, rationalités économiques et constructions idéologiques. L'analyse met en évidence que la conquête des territoires voltaïques, amorcée en 1894 dans un contexte de rivalités impériales entre la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, s'inscrit d'emblée dans une logique de compétition géopolitique. Si les missions d'exploration ont constitué un préalable à l'occupation effective, la France parvient rapidement à imposer sa domination à travers des campagnes militaires dont l'issue, vers 1900, consacre la stabilisation relative de son emprise territoriale. Toutefois, cette domination reste fragile et appelle à une pacification territoriale et à des réaménagements administratifs constants.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les multiples recompositions territoriales qui ont jalonné la période coloniale, jusqu'à la création de la Haute-Volta le 1er mars 1919. Loin de relever d'une simple rationalisation administrative, cette création procède d'une construction politique fondée sur une lecture ethnicisée des sociétés locales. La « politique des races », formalisée dès 1909, fournit ainsi un cadre idéologique à l'action coloniale, en essentialisant les groupes sociaux et en orientant leur organisation territoriale. La constitution d'un espace pluriethnique apparaît, dès lors, comme une stratégie visant à atténuer les solidarités jugées potentiellement subversives et à renforcer les capacités de contrôle de l'administration coloniale française.

Néanmoins, l'étude montre que ces logiques identitaires, bien que structurantes dans le discours colonial, demeurent subordonnées à des impératifs économiques et stratégiques plus déterminants. La dislocation de la Haute-Volta en 1932 traduit un recentrage des priorités coloniales, et révèle le primat des logiques économique et stratégiques sur les considérations ethniques antérieures. Elle illustre, plus largement, la subordination des configurations territoriales coloniales aux exigences de rentabilité et d'efficacité administrative qu'aux logiques ethniques, notamment dans le contexte de la crise économique mondiale.

Dès lors, cette étude invite à reconsidérer les fondements de la territorialisation coloniale en Haute-Volta, en soulignant le décalage entre les justifications discursives, notamment ethniques et les déterminants réels des politiques coloniales. En mettant en évidence cette tension, elle contribue à une lecture critique de la création de la Haute-Volta, en insistant sur l'articulation dynamique entre logiques ethniques, administratives économiques et organisations territoriales, et participe ainsi à l'enrichissement de l'historiographie burkinabè.

La liste bibliographique :

- Archives

1. Archives nationales du Sénégal (ANS), 10G8/107, réponse de M. PERIQUET a.s. du dédoublement du Haut-Sénégal et Niger, 11 mars, 1918.
2. Archive nationales du Sénégal (ANS),10G8/107, rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger, Dakar, 23 février, 1918.
3. Archives nationales du Sénégal (ANS), 1G356 Zid, extrait de la lettre n° 847 du lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au gouverneur général de l'AOF. Objet : division du Haut-Sénégal et Niger, Bingerville, le 7/11/1918.

- Les études (livres-articles) :

1. ANGOULVANT, G, (1922). « Pourquoi j'ai créé la Haute-Volta », in : *Colonies et Marines*, mai, n° 45, pp. 386-389.
2. BALIMA, S, A, (1969). *Genèse de la Haute-Volta*. Ouagadougou, Imprimerie Nationale, 253 pages.
3. BASSOLET, F, (1968). *Evolution de la Haute- Volta de 1898 à 1966*, Ouagadougou, imprimerie nationale, 152 pages.
5. BAZIE, Y, (2025). *Les communautés villageoises san-nuna de la province du Nayala (Burkina Faso) : du XVII^e siècle au XX^e siècle*, thèse de doctorat unique en Histoire, département d'Histoire et Archéologie, Université Joseph KI-ZERBO, 379 pages.

6. BEUCHER, B, (2008). « Une royauté africaine à l'heure de la mondialisation : le royaume de Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso », in : *Sociétés politiques comparées*, n°6. https://shs.hal.science/halshs-01511790/file/societespolitiquescomparees6_article.pdf.
7. BEUCHER, B, (2009). « La naissance de la communauté nationale burkinabè, ou comment le Voltaïque devint un Homme intègre », in : *Sociétés politiques comparées*, 118 pages. https://shs.hal.science/halshs-01511779/document.
8. BEUCHER, B, (2010). « La naissance de la communauté nationale burkinabè, ou comment le Voltaïque devint un Homme intègre », in : *Politique africaine*, n°118, pp. 165- 186. https://shs.hal.science/halshs-01511779v1.
9. BRASSEUR, G, (1997). « Un regard géographique sur l'AOF de 1895 », pp. 36-49. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers15-08/010017232.pdf.
10. CHANTOUX, A, (1964). *Histoire du pays gourma par la tradition orale*, Editions Tidogu, Fada N'gourma (Haute-Volta), 61 pages.
11. CLAUZEL, J, (1992). « L'administration coloniale française et les sociétés nomades dans l'ancienne Afrique occidentale », pp. 99-116. https://www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1992_num_46_1_5571.
12. CORNEVIN, R, (1969). *Histoire du Togo*, Paris, Berger-Levrault, 554 pages.
15. HIEN, P, C, et PALM DOMBA, J, M, (2008). « Particularismes identitaires et construction nationale au Burkina Faso de 1919 à nos jours », in : *Science et technique, Lettres, Sciences sociales et humaines*, Vol. 25, n° 2, pp. 55-70. https://revuesciences-techniquesburkina.org/index.php/lettres_sciences_sociales_et_hum/article/view/830.
18. KAMBOU-FERRAND, J-M, (1993). *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914 : Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 32.
19. KOBI, J, A, (2019). « Éclatement de la Haute Volta et de la cote d'Ivoire de 1932 à1947 », in : *Afrika Zamani*, No. 27, 2019, pp. 45-59.

20. KOBI, J, A, (2020). « La main-d'œuvre voltaïque dans la Côte d'Ivoire forestière de 1932 à 1947 », in : *Sciences et technique, Lettres, Sciences sociales et humaines*, Vol. 36, n° 2, p.195-213. https://revuesciences-techniquesburkina.org/index.php/lettres_sciences_sociales_et_hum/article/view/1343.
20. LEROY, B, (2007). « Les troupes de marine en Afrique à la fin du XIXe siècle : le cas du Soudan français », *Revue historique des armées.* http://journals.openedition.org/rha/1893.
22. MADIEGA, Y, G, (1995). « Aperçu sur l'histoire coloniale du Burkina », in : MASSA, Gabriel, MADIEGA Yénouaba, Georges (dir.), *LA Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, pp.13-33.
23. MAHARAUX, A, (1995). « La Haute-Volta devient Burkina Faso : un territoire qui se crée, se défait et s'affirme au rythme des enjeux », Paris, ORSTOM, 19 pages. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-32.pdf.
24. MARCHAL, J-Y, (1975). *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute-Volta), Ouagadougou*, Ministère du Travail/Paris, Ministère de la Coopé- ration, Paris, 3 t., 8 fasc. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/06551.pdf.
25. MARCHAL, J-Y, (1982). « Brève histoire économique de la haute volta, In : *Economie et humanisme*, n°265 pp. 49-58. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_31-32/35472.pdf.
26. MAUD, S-L, (2018). « Aux marges du royaume. Le Yatenga des Peuls : pacte tacite, négociations et trahisons » ; URL : https://shs.hal.science/halshs-01742617v1/document.
29. PERSON, Y, Samori, (1968-1975). « Une révolution dyula. Dakar », Ifan, 31, 2361 pages. https://excerpts.numilog.com/books/9782307654537.pdf.
30. SAGA, O, (2022). *Conquête coloniale française et circulation des biens culturels au Burkina Faso (1900 1930) : le cas de la collection Henri Labouret conservée au musée du quai Branly-Jacques Chirac. Art et histoire de l'art*. 117 pages. https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04978495/document.
31. SARRAUT, A, (1923). *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Éd. Payot,
32. SCHWARTZ, A, (1993). « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso », ORSTOM, février, 26 pages. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_35-36/41983.pdf.
33. SCHWARTZ, A, (1999). « La politique cotonnière du gouverneur Hesling et la dislocation de la Haute Volta en 1932, et si l'inspecteur Sol s'était trompé ? » in : *Burkina Faso : cent ans d'histoire 1895-1995*, (dir) MADIEGA, Y, G, et NAO, O, t 2, Khartala PUO, pp. 1290-1308.
https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-07/010027457.pdf.
34. SISSAO, C, E, (2025). *Comprendre l'histoire des mutations et de la formation de Burkina Faso (fin XIX^{e} siècle – 1960*, Harmattan, 305 pages.
35. SOME, M, et BANHORO, Y, (2024). *Histoire de Haute Volta de 1897 à 1947 : création, dislocation et reconstitution*, Maisonneuve et Larose/Hémisphère, 602 pages.